

## RÈGLEMENT LES FOULÉES DE NANTERRE 2019

### ART. 1 / ORGANISATEURS

Office municipal d'éducation physique et du sport (OMEPS) en partenariat avec l'Entente Sportive de Nanterre, le club Rathelot de la garde républicaine, le Nanterre Athlétic Club, et le soutien de la mairie de Nanterre, la direction départementale jeunesse et sports des Hauts-de-Seine, le conseil général des Hauts de Seine.

### ART. 2 / PARTICIPANTS

Les Foulées de Nanterre sont des courses sur route à allure libre. Cette manifestation est ouverte à ceux né(e) avant 2012, licencié(e) ou non licencié(e) à la fédération française d'athlétisme.

### ART. 3 / INSCRIPTIONS ET PRÉINSCRIPTIONS

- Préinscriptions (avant le 18 octobre) :
  - **en ligne** : [www.fouleesdenanterre.fr](http://www.fouleesdenanterre.fr)
  - **par courrier** : accompagné du bulletin d'inscription et du règlement. Chèque à l'ordre de l'ordre de l'OMEPS et adressé au service des sports, Palais des sports, 136 avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre (lundi au vendredi de 9h à 17h30).
- Inscriptions
  - à cette même adresse (avant le 12 octobre)
  - **sur place** : le dimanche 20 octobre, avec le règlement par chèque et le certificat médical, dans le parc du Chemin-de-l'Île, à partir de 8h30. Clôture des inscriptions 30 minutes avant chaque course. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

### ART. 4 / DOSSARDS

Les dossards des préinscrits sont à retirer au stand pré-inscriptions le jour J sur présentation du coupon reçu par retour de courrier. Ils devront être placés sur le devant du maillot. Des contrôles seront effectués à différents points de passage.

### ART. 5 / CLASSEMENTS & CHALLENGES

Classement général (5 km) / Classement par catégorie (1 km, 1,6 km et 5 km et relais 4 x 600 - formule compétition) / Challenge pour les groupes (centre de loisirs, associations et comités d'entreprise).

**Rappel** : Challenge pour les groupes par course (5 arrivants minimums). Un même coureur ne pourra pas cumuler une récompense au classement général et au classement par catégorie / Challenges du relais solidaires (Hommes, Femmes, Mixte, Familles) / Challenge handi valide.

### ART. 6 / RÉCOMPENSES

Tee-shirt Coupes, médailles et lots divers pour les coureurs récompensés des différents classements et challenges. Remise des récompenses sur place. Les récompenses non récupérées resteront propriété de l'OMEPS.

### ART. 7 / RAVITAILLEMENT ET LOGISTIQUE

Un ravitaillement sera assuré après chaque course. Une tente gardée servira de consigne. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident et de vol.

### ART. 8 / SERVICE MÉDICAL

Il est assuré par des médecins sur le site.

### ART. 9 / RESPONSABILITÉ

Les organisateurs sont couverts par un contrat assurance responsabilité civile. Ils se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard et ne garantissent pas les éventuels dommages corporels (entorse...). Ils incombent aux participants de souscrire une assurance individuelle « accidents ». Ils déclinent également toute responsabilité en cas de vol.

### ART. 10 / ANTIDOPAGE

Conformément à la loi 99-223 du 29 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs, à la lutte contre le dopage, la participation aux Foulées de Nanterre est subordonnée à la présentation d'une licence sportive de l'année en cours ou d'un Pass Running. Pour les non-licenciés, présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition datant d'un an. Toute inscription d'un participant, sans ces documents, sera refusée par l'organisation. Cette mesure est applicable à toutes les courses pédestres.

### ART. 11 / DROIT D'IMAGE

J'autorise expressément les organisateurs ainsi que leur ayant-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser gratuitement les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion des Foulées de Nanterre 2019, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.



Office Municipal d'Éducation  
Physique et du Sport de Nanterre  
[www.omeps-nanterre.fr](http://www.omeps-nanterre.fr)

Design graphique [www.rechka.fr](http://www.rechka.fr)

# 2019

# Foulées

**Nanterre**  
Parc du Chemin-de-l'Île  
90 - 156, avenue Hoche

## Dim. 20 Oct. 4 courses de 9h à 13h

Éveils & poussins > 1 km  
Benjamins & minimes > 1,6 km  
Cadets-seniors > 5 km  
Relais solidaire > 4 x 600 m  
Ouvertes à tous, notamment  
aux personnes handicapées

DECATHLON  
E.Leclerc



Nanterre  
Athlétic  
Club

hauts-de-seine  
CONSEIL GÉNÉRAL

Office Municipal d'Éducation  
Physique et du Sport de Nanterre  
[www.omeps-nanterre.fr](http://www.omeps-nanterre.fr)

MAIRIE DE NANTERRE



PASSION SPORT  
NANTERRE

# Pour venir

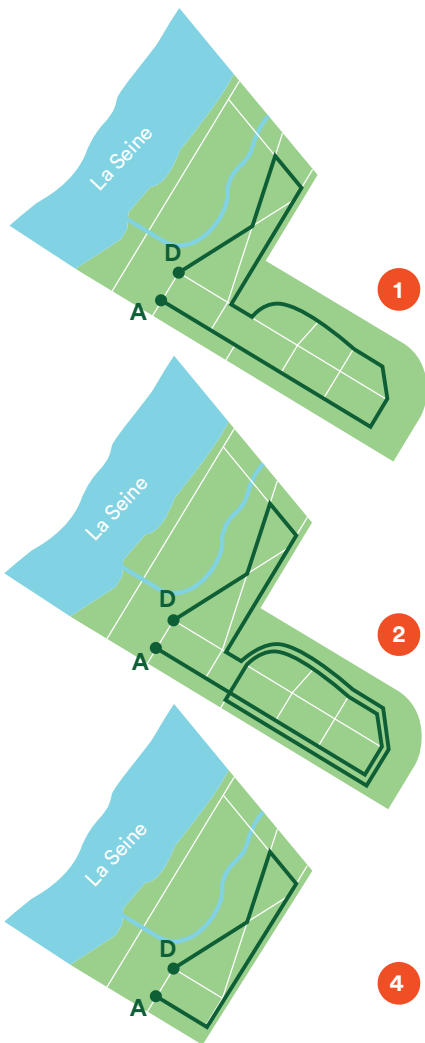
## PARC DU CHEMIN-DE-L'ÎLE

90-156, avenue Hoche  
92000 Nanterre

**En voiture** > autoroute A86, sortie Nanterre-Ville, quartier du Chemin-de-l'Île

**En RER A** > station Nanterre-Ville

**En bus 157** > arrêt boulevard de la Seine



# Programme

## Course 1 > 10h

Éveils & poussins (2008-2012) > 1 km

## Course 2 > 10h20

Benjamins & minimes (2004-2007) > 1,6 km

## Course 3 > 11h15

Cadets-seniors et joëlettes\* (2003 et avant) > 5 km (2 tours)

## Course 4 > 12h

Le relais solidaire > 4 x 600 m

Familles, copines, collègues, papa-maman-enfants... Venez courir sur une épreuve mixte et conviviale :

4 relais sur une courte distance accessible à tous au cœur du parc.

Quel que soit votre âge ou votre niveau, le relais solidaire est fait pour vous !

Deux formules :

Formule compétition (challenge avec classement)

Formule Fun (libre)

mixte, masculins, équipe féminines et famille (enfants et parents)

## Remise des récompenses

Courses 1 et 2 > 10h45

Courses 3 et 4 > 12h10



# Inscription individuelle

**En ligne** : [www.fouleesdenanterre.fr](http://www.fouleesdenanterre.fr)

**Par courrier** : Omeps Nanterre

136 av. Joliot-Curie — 92000 Nanterre

**Sur place** : le jour même, clôture des inscriptions 30 min. avant la course.

NOM

Prénom

Date de naissance

Homme  Femme

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

E-mail

## N° de licence FFA

Club / Association / Centre de loisirs / Handisport / Autre

N° Pass Running

## Non licencié(e)

Je fournis un certificat médical daté de moins d'un an, de non contre indication à la course.

Mon inscription m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement des Foulées de Nanterre, consultable sur le site [www.fouleesdenanterre.fr](http://www.fouleesdenanterre.fr)

# Choix de la course

**Éveils & poussins > 1 km**

Droits d'engagement individuel > 2€

**Benjamins & minimes > 1,6 km**

Droits d'engagement individuel > 2€

**Cadets-seniors > 5 km**

Droits d'engagement individuel > 6€ et 8€ (préinscription et sur place)

**Relais solidaire** > 5€ par groupe de 4 pers.

**Joëlette** > Gratuit

# Solidarité

**Tout en participant, vous soutiendrez une action de solidarité.**

**Chaque coureur s'acquittera du droit d'inscription. L'argent perçu sera intégralement reversé à une association pour le financement d'un projet à caractère caritatif.**

# Autorisation parentale

Je soussigné(e)

autorise mon enfant

à participer aux Foulées de Nanterre du Dimanche 20 octobre 2019 et autorise l'organisateur à utiliser les images où pourrait apparaître mon enfant.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

signature

\* L'engin doit bien entendu être en parfait état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité. Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour les mineurs et fortement conseillé pour les autres participants.